

Webinaire Les rendez-vous de la coopération parlementaire francophone

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Virtuel

15 juin 2026

Délégation québécoise

- M^{me} Anik Laplante, directrice du secrétariat général et du secrétariat du Bureau et responsable du vivre-ensemble
- Conseiller à la stratégie du vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

Contexte

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) regroupe des parlementaires issus de 99 parlements et organisations internationales. Elle a notamment pour objectifs de représenter auprès des instances de la Francophonie les intérêts et les aspirations des peuples de l'espace francophone, de contribuer au rayonnement de la langue française et de promouvoir la démocratie, l'État de droit et les droits de la personne. Le Secrétariat général de l'APF a proposé d'organiser une nouvelle activité intitulée « les rendez-vous de la coopération parlementaire francophone ». Cette initiative vise à offrir aux sections un espace régulier de partage d'expériences et de bonnes pratiques, à travers l'organisation de webinaires thématiques. La section du Québec s'est proposée pour cette première édition sur la thématique : « favoriser la conciliation famille-travail dans les institutions parlementaires : enjeux, pratiques et perspectives».

Objectifs et résultats

Présenter les différentes mesures mises en place à l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) concernant la conciliation famille-travail.

- La directrice a effectué une présentation étoffée des mesures adoptées au courant des dernières années. Elle a expliqué qu'une consultation des parlementaires avait d'abord été menée afin de bien cerner leurs besoins. Une salle d'allaitement, des tables à langer, une salle familiale et une halte-garderie ont notamment été mises en place. Elle a également mentionné que des enquêtes de satisfaction ont été menées, démontrant notamment que les parlementaires sont satisfaits à 100% de la halte-garderie.

Échanger avec les participantes et participants sur les mesures mises en place au sein de leur parlement pour la conciliation famille-travail.

- Une députée de l'Ontario a posé une question concernant les parlementaires qui doivent prendre soin de leurs parents âgés. La directrice a mentionné que la proche-aidance avait été ciblée comme un prochain élément à prendre en compte en matière de conciliation famille-travail mais qu'aucune mesure spécifique n'était encore effective.
- Plusieurs participantes ont mentionné que les mesures mises en place étaient très intéressantes et qu'elles espéraient que leur parlement puisse s'en inspirer.

Statistiques

52

Participantes et
participants



Suivi

D'autres webinaires seront organisés par l'APF sur des thématiques diverses. La prochaine édition se tiendra en septembre et portera sur l'intelligence artificielle.